



Conseil Municipal

du 31 mars 2021

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, SALTON Gérard, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, PLACZEK Sylvie, VRIGNON Bertrand, DUNAC Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck.

Procurations : Mme DUNAC Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
M. BRACCO Patrice à M. VALLAURI Jean-Claude
Mme DUPONT Martine à Mme DUQUESNE Céline
Mme NITART France à Mme SABLAYROLLES Rolande
Mme ANTHOINE-SAVARY Kathia à M. DEBOST Bernard
M. SALTON Gérard à M. LUPOTTO Gérard
M. VRIGNON Bertrand à M. BEUGNIET Pierre
Mme PLACZEK Sylvie à M. BEUGNIET Pierre

Secrétaire : Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse

- 1) Comptes administratifs 2020 : eau et assainissement, pompes funèbres
- 2) Comptes de gestion 2020 : eau et assainissement, pompes funèbres
- 3) Délibérations budgétaires : affectations des résultats de fonctionnement
- 4) Budgets 2021 : eau et assainissement, pompes funèbres : les tarifs communaux pour l'eau sont inchangés depuis 13 ans
- 5) Intempéries novembre 2019 - route de la Blancarde : avenant au marché
- 6) Subventions façades
- 7) Représentant association communes forestières des Alpes-maritimes
- 8) Adhésion à la charte des communes et territoires pastoraux et désignation des représentants
- 9) Biens vacants sans maître
- 10) Offres de concours
- 11) Limites de l'agglomération : redéfinies pour le bas du col de Nice sur la RD 2204 : 12 voix pour, 09 voix contre et 02 abstentions

Les délibérations n°9 et 10 ont été retirées

La délibération n° 11 a été rajoutée

Toutes les délibérations sauf la délibération n°11 ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Rappel : Un Centre de vaccination intercommunal regroupant les communes de Berre les Alpes, Blausasc, L'Escarène, Lucéram, Peille, Peillon et Touët de L'Escarène est ouvert l'après-midi à la salle Edith Piaf à L'Escarène. Les RDV doivent être pris auprès de la Maison de services au public, 14 rue du château : tél 04 92 00 95 90. Les vaccinations se font suivant le protocole de l'ARS - Agence régionale de santé et le Département.

A cet effet, l'ensemble du conseil municipal rend un hommage à M. le Maire - médecin rural - largement impliqué dans l'organisation de ce Centre, un travail considérable effectué également par plusieurs élus, personnels de santé et personnels communaux : l'objectif de 7 000 personnes vaccinées en 5 mois devrait être atteint fin juin.

Rappel : Maison de services au public - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 (les jeudis et vendredi à 13H30).

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

